

Mardi 10 mars 2020

Accélérer la sortie du charbon des sociétés de gestion : l'AFG publie un guide et des recommandations

A l'été 2019, la Place de Paris s'est mobilisée pour **franchir une nouvelle étape** dans la lutte contre le changement climatique et tendre vers l'objectif de **neutralité carbone** à l'horizon 2050.

L'AFG s'est pleinement engagée dans cette démarche et a cosigné la Déclaration de Place⁽¹⁾ aux côtés des autres associations professionnelles.

Les sociétés de gestion françaises sont soucieuses de longue date des enjeux climatiques et de l'impact à long terme de leurs investissements. Des stratégies d'exclusion du charbon s'appliquent déjà à plus des deux tiers des actifs gérés en France.

L'AFG encourage les sociétés de gestion qui ont déjà une stratégie d'exclusion du charbon à la renforcer et celles qui ne s'en sont pas encore dotées à engager une démarche.

Elle publie aujourd'hui un **guide** qui recense de **bonnes pratiques** permettant aux sociétés de gestion de se désengager du charbon, procurant ainsi aux sociétés de gestion françaises un outil de référence unique en Europe et à l'international.

L'AFG émet une série de **recommandations** afin de les accompagner dans leur démarche.

Deux voies d'action complémentaires sont notamment suggérées aux sociétés de gestion :

- **exclure** graduellement les entreprises exposées au charbon des portefeuilles, avec une date butoir de 2030 pour l'Europe et 2040 pour le reste du monde;
- **engager et développer un dialogue** avec les entreprises exposées pour qu'elles sortent du charbon, qu'elles ne financent plus de nouveaux projets et adoptent une stratégie en faveur de la transition énergétique.

L'AFG recommande enfin que la stratégie charbon mise en place soit transparente, mesurable, engageante pour les sociétés de gestion de portefeuille et qu'elle soit rendue publique.

(1) L'AFG œuvre depuis près de 20 ans en faveur du développement de la Finance durable. Elle a notamment cosigné, aux côtés des autres principales organisations et fédérations professionnelles de la Place financière de Paris, la **Déclaration de la Place financière de Paris** annonçant « une nouvelle étape pour une finance verte et durable ».

A propos de l'AFG www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 200 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale.

Contact : Sylvie Aubry, responsable Presse, s.aubry@afg.asso.fr, 01 44 94 94 07



AFG - 41 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 94 94 00
afg@afg.asso.fr - www.afg.asso.fr